SOLAAL Centre-Val-de-Loire

Solidarité des producteurs Agricoles et des filières Alimentaires

<table>
<tr><td rowspan="2">Identification de l'initiative</td><td>Nom de la structure / du projet</td><td>Localisation</td><td>Année de création</td><td>Contact</td></tr>
<tr><td>SOLAAL Centre-Val-de-Loire
(une antenne régionale)</td><td>13 avenue des Droits de l'Homme, 45000 Orléans</td><td>2021</td><td>06 68 48 20 41
centrevaldeloire@solaal.org</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Origine et gouvernance</td><td colspan="2">Qui est à l'initiative ?</td><td colspan="2">Type de structure</td></tr>
<tr><td colspan="2">Jean-Michel LEMÉTAYER qui a créé SOLAAL en 2013
Cela est né de l'initiative d'agriculteurs qui constatent une situation de précarité alimentaire, alors même qu'ils sont contraints de jeter des produits encore consommables en raison des normes en vigueur.</td><td colspan="2">Association à but non lucratif</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Statut et modèle économique</td><td>Forme juridique</td><td colspan="2">Sources de financement</td><td>Chiffre d'affaires</td></tr>
<tr><td>Association (loi 1901) reconnue d'intérêt général
Structure de l'ESS</td><td colspan="2">Subventions et dons de la part des filières agricoles et agroalimentaires, des entreprises, mécènes, fondations, et collectivités :
Fondation Groupe EDF, Conseil départemental du Loiret, Conseil départemental du Cher, Conseil départemental du Loir-et-Cher, Conseil départemental d'Indre-et-Loire, Fondation MACIF, DREETS Centre-Val de Loire, MSA Beauce Cœur de Loire, MSA Berry Touraine, Crédit Agricole Val de France, Crédit Agricole du Centre Ouest, Crédit Agricole Centre Loire, Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou, ADEME Centre-Val de Loire
Dons de tous publics possible</td><td>Niveau national regroupant toutes les antennes régionales = 665 265 euros : dons, mécénat, subventions, prestations de services, placements, cotisations…</td></tr>
</table>

<table>
<tr>
<td>Type d'actions menées</td>
<td colspan="3">
1. Coordination logistique : mise en relation producteurs/associations
2. Organisation de dons agricoles
3. Glanages solidaires : ils sont réalisés par des bénévoles et encadrés un représentant de SOLAAL. Ces actions ne sont pas ouvertes au grand public, car les bénévoles doivent être accompagnés par une structure, comme des associations étudiantes, des MFR ou d'autres établissements agricoles, afin d'éviter tout débordement
4. Cueillette solidaire : les « lieux de cueillette » sont des exploitations agricoles ouvertes au public, où chacun peut venir ramasser lui-même ses légumes. Depuis fin septembre, des « cueillettes solidaires » sont également organisées : les participants peuvent cueillir davantage de légumes que nécessaire pour leur consommation personnelle puis, avant de régler leurs achats, déposer une partie de leur récolte dans un espace prévu à cet effet. Les associations d'aide alimentaire viennent ensuite récupérer ces dons. Ainsi, les participants offrent de leur temps et de leur main-d'œuvre, sans avoir à payer les légumes donnés. (Ces lieux sont aussi ouverts aux glanages solidaires lorsqu'ils sont fermés au grand public, pendant les week-ends ou en hiver par exemple).
5. Actions de sensibilisation : les chaînes du don au cours de salons, foires, Journées nationales du don agricole, Journées nationales de l'agriculture les Journées nationales du don agricole (JNDA), participation au Salon de l'Agriculture à Paris avec toutes les antennes régionale chaque année (accueillie sur le stand de la FNSEA)
6. Transformation : un projet de mise en place d'ateliers de cuisine est prévu pour 2026 afin que les bénéficiaires de l'aide alimentaire apprennent à cuisiner des produits qu'ils n'ont pas l'habitude de préparer. Cela permettra d'élargir la variété des produits proposés par l'aide alimentaire.
</td>
</tr>
<tr>
<td rowspan="2">Fonctionnement opérationnel</td>
<td>Comment se déroule la récupération ?</td>
<td>Périmètre de collecte des produits bruts</td>
<td>Logistique</td>
</tr>
<tr>
<td>Les producteurs signalent d'invendus, de surplus ou de produits restés au champ à SOLAAL
SOLAAL se charge d'organiser la récupération des produits par une association d'aide alimentaire intéressée, ou en organisant des glanages solidaires</td>
<td>Dans toute la région Centre-Val de Loire : Loiret, Loir-et-Cher, Indre-et-Loire, Cher, Eure-et-Loir, Indre</td>
<td>Equipe de 4 salariés :
Sébastien PROUTEAU (Président)
Marie Magendie (Coordinarice)
Amélie Tardif (Chargée des dons)
Chanelle Dangeron (Stagiaire)

5 membres :
Tours métropole Val de Loire, FNSEA Centre-Val de Loire, JA Centre-Val de Loire, Chambre d'agriculture d'Indre-et-Loire, Chambre Régionale d'Agriculture du Centre-Val de Loire</td>
</tr>
<tr>
<td>Parties prenantes</td>
<td colspan="3">Agriculteurs / Associations d'aide alimentaire / Bénévoles / Partenaires financiers / Collectivités / SOLAAL</td>
</tr>
</table>

<table>
<tr><th rowspan="2">Finalité</th><th colspan="2">Objectifs principaux</th><th>Publics bénéficiaires</th></tr>
<tr><td colspan="2">Lutte contre le gaspillage alimentaire
Valorisation des invendus agricoles
Soutien à l’aide alimentaire</td><td>Associations d’aide alimentaire et leurs bénéficiaires</td></tr>
<tr><th rowspan="2">Activités commerciales</th><th>Vente de produits transformés ?</th><th>Types de débouchés</th><th>Volume de produits traités</th></tr>
<tr><td>Non. SOLAAL agit surtout comme intermédiaire logistique et organisateur de dons agricoles</td><td>Redistribution via les associations d’aide alimentaire locales et régionales : Restos du Cœur, Banque Alimentaire, Secours populaire…</td><td>- Plus de 3 500 tonnes de produits donnés depuis la création régionale, soit environ 7 millions de repas
- 104 glanages solidaires organisés depuis 2021

<u>Autres chiffres clés :</u>
2025 : 23 glanages solidaires, qui ont récoltés 6 tonnes de denrées alimentaires. Sur cette même année, 400 tonnes de denrées alimentaires récupérées (dons…)

Croissance de l’activité : 2025 : 37 bouveaux donateurs, 2026 : 19 nouveaux donateurs (pour le moment)</td></tr>
<tr><th>Description synthétique</th><td colspan="3">SOLAAL est une association nationale qui lutte contre le gaspillage alimentaire en facilitant le don des surplus et invendus agricoles aux associations d’aide alimentaire.
SOLAAL Centre-Val de Loire est l’antenne régionale de cette organisation. Elle sensibilise les acteurs agricoles et le grand public au don agricole et à la lutte contre le gaspillage alimentaire, notamment à travers des foires, salons et événements locaux.
L’association organise également la récupération de produits agricoles non récoltés, hors calibre ou restés au champ après les récoltes. Elle coordonne pour cela des glanages solidaires permettant de récolter fruits et légumes destinés à être redistribués aux associations d’aide alimentaire, contribuant ainsi à un meilleur accès à une alimentation de qualité pour les personnes en situation de précarité.</td></tr>
<tr><th>Enjeux et questions soulevées</th><td colspan="3">- Dépendance aux financements publics et privés : SOLAAL dépend de partenariats, de subventions et de l’engagement bénévole pour maintenir ses activités car ses services sont gratuits
- Saisonnalité des dons
- Difficultés logistiques de collecte : coordonner des bénévoles et des associations sur les exploitations agricoles
- Besoin de réactivité : les agriculteurs appellent souvent du jour pour le lendemain, ce qui entraîne des difficultés pour mobiliser rapidement des bénévoles
- Contraintes liées au conditionnement des produits : certaines associations d’aide alimentaire ont besoin que les produits soient conditionnés, ce qui n’est pas</td></tr>
</table>

	toujours le cas lors d'un glanage solidaire, ou exigent un conditionnement spécifique. SOLAAL doit également veiller à ce que les conditionnements (types de caisses) soient bien retournés aux agriculteurs lorsqu'ils sont consignés